GUINÉE INFO SANTÉ

Guide de référence pour les journalistes

Juin 2016

UN PROJET

CFI COOPÉRATION MÉDIAS

COFINANCÉ PAR

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

EN PARTENARIAT AVEC

Maison de la Presse DE GUINEE

FMG Fraternité Médicale Guinée

À PROPOS DE CFI

CFI, l'agence française de coopération médias, agit depuis 25 ans pour favoriser le développement des médias en Afrique, dans le monde arabe et en Asie du Sud-Est. L'agence travaille sur une trentaine de projets qui s'inscrivent dans quatre grands programmes : médias et pluralisme, médias et entreprise, médias et développement, médias et ressources humaines. **www.cfi.fr**

INTRODUCTION

Malgré les diminutions observées sur certains indicateurs de santé en Guinée, les mortalités maternelles et infanto-juvéniles restent encore très élevées.

L'une des stratégies du ministère guinéen de la santé est de promouvoir la santé à tous les niveaux pour inciter les communautés à un changement de comportements. Cela implique leur participation à la prévention et à la résolution de leurs problèmes de santé.

Malgré les efforts consentis à ce niveau, les besoins en informations restent encore insuffisamment satisfaits. C'est pourquoi, l'ONG nationale Fraternité Médicale Guinée (FMG), en collaboration avec CFI, l'agence française de coopération médias et la Maison de la Presse de Guinée, ont développé une synergie à travers la mise en œuvre d'actions de formation des journalistes. L'objectif général de ces formations est de renforcer leurs connaissances et compétences afin qu'ils soient capables de véhiculer des messages de santé adaptés aux besoins des communautés guinéennes. Rappelons que, lorsque les journalistes deviennent des partenaires pour la promotion de la santé, leur contribution est unique.

Ce guide a pour objectif de fournir aux journalistes formés un support de communication adapté et efficace, leur permettant de diffuser des messages sur les problèmes prioritaires de santé en Guinée. Il doit également leur donner le même niveau d'information et des messages harmonisés sur les thématiques évoquées. Grâce à cet outil, les journalistes aborderont plus facilement ces questions avec des messages précis, clairs et adaptés aux communautés tant urbaines que rurales.

Même s'il constitue un outil de communication, il ne remplace nullement une formation en médecine ou santé. Il est destiné aux journalistes et autres acteurs communautaires (enseignants, animateurs, etc.) qui ont un intérêt à aborder les questions de santé des communautés et qui ont reçu une orientation sur les thématiques traitées.

Ce guide a été rédigé par le Docteur Fatoumata Binta Bah et le Docteur Mariam Françoise Diallo, de l'ONG Fraternité Médicale Guinée (FMG).

FMG a fait le choix de ces différentes thématiques en se basant sur la politique nationale de santé, sur les priorités sanitaires du pays et sur les différents programmes de santé de Guinée.

Pour concevoir ce guide, l'équipe a procédé par étapes :

- Une revue des documents sur les politiques et programmes de santé du ministère de la Santé (détenus pas FMG), suivie d'une rencontre des personnes ressources du MINSANTE pour compléter les données manquantes ;
- La rédaction du guide par les formatrices de FMG, suivie d'un échange avec leurs collègues, la correction de la première version ;
- Une identification des besoins en messages et problématiques de santé lors de la première session de formation des formateurs ;
- Une amélioration du contenu du document, au fur et à mesure du déroulement des différentes sessions, en tenant compte des besoins et suggestions des participants.

Ce guide passe en revue maladies et affections liées aux programmes prioritaires, comment s'en prévenir et enfin les messages et règles d'or qu'il faudra retenir et diffuser.

Que faut-il pour que les actions des journalistes soient efficaces ?

Choisir les messages et les activités qui conviennent aux publics cibles. Ces messages doivent être :

- importants pour la santé des communautés
- adaptés à leurs besoins
- intéressants et accessibles

Chaque message et activité doit viser un objectif, qui doit être :

- clair et scientifiquement exact
- cohérent avec les informations issues des autres programmes (sources d'information diverses).

LA PROBLÉMATIQUE SANTÉ

La population guinéenne est estimée à 10 628 972 habitants (recensement général de 2014). Elle est constituée en majorité de femmes (51,62 %).

La situation sanitaire et nutritionnelle des enfants et des femmes reste encore préoccupante dans le pays bien que, depuis plusieurs décennies, des ressources importantes aient été mobilisées pour le développement par l'État et ses partenaires.

Cette situation s'est aggravée au cours des dernières années à cause de l'émergence de nouvelles maladies et de la situation socio-économique de plus en plus défavorable. L'Enquête Légère pour l'Evaluation de la Pauvreté (ELEP) 2012 indique que 55,2 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. Cette situation fragilise une partie importante de la population dans un contexte où la protection contre le risque de maladie est faible (5 %).

Le taux brut de mortalité est de 10,19 % et le taux brut de natalité de 34 %, soit un taux d'accroissement naturel de 2,38 % avec un indice de fécondité de 5,1. L'espérance de vie est de 58,9 ans.

La Guinée s'est engagée dans un processus démocratique qui garantit les libertés et les droits fondamentaux, dont **le droit à la santé.**

État de santé de la population Guinéenne :

Malgré les diminutions observées, les mortalités maternelles et infanto-juvéniles restent encore très élevées.

L'Étude Démographique de la Santé (EDS) de 2012* montre que :

- la mortalité maternelle est de 724 pour 100 000 naissances vivantes
- la mortalité infanto-juvénile de 163 pour 1000
- la mortalité infantile de 91 pour 1000

Les enfants et les femmes meurent de maladies facilement évitables telles que :

- le **paludisme**, qui reste encore élevé. Cette pathologie représente 40,82 % des consultations et 45,30 % des hospitalisations dans les formations sanitaires publiques et 36 % des causes de décès sont dues au paludisme grave. C'est la première cause de mortalité des enfants de moins de 5 ans (29 %) ;
- les **insuffisances respiratoires aigües** (26 %) et les **épisodes diarrhéiques** (14 %) constituent la 2ème et 3ème cause de mortalité chez les enfants de moins de 5 ans ;

**Les chiffres avancés sont des estimations. Le rapport EDS de 2012 se base sur une extrapolation à partir d'un échantillon de population jugé représentatif d'environ 7200 couples. La crise Ebola et ses conséquences sur le système de santé ont probablement aggravé certains chiffres.*

- le **VIH/Sida** demeure un problème de santé publique stable, sa prévalence était de 1,7 % en 2012. Il représentait 9 % des consultations en 2011. L'épidémie de VIH/Sida est de type « généralisée » ;

- la prévalence de la **tuberculose**, de 178 pour 100 000 habitants, reste encore élevée avec sa double charge de co-infection avec le VIH/Sida ;

- la survenue fréquente d'épidémies de choléra, de méningite et de rougeole.

Les **maladies chroniques**, qui deviennent de plus en plus nombreuses au sein de la population, sont :

- le **diabète**, avec une prévalence de 5 % chez les sujets de 15 à 64 ans ;
- les **maladies respiratoires chroniques**, avec 12,4 % en **milieu scolaire** ;
- la **drépanocytose** avec une prévalence de 11,57 % selon le test d'Emmel parmi les demandes de routine ;
- les **maladies cardiovasculaires** avec une prévalence de 28,1 % d'**hypertension artérielle (HTA)** ;
- les **cancers du col de l'utérus** (0,5 % chez les femmes) ;
- les cancers du foie, avec 31,5 pour 100 000.

Ces problèmes de santé sont favorisés par les situations suivantes :

- le faible niveau d'instruction (33 % des femmes) ;

- le faible niveau de revenus ainsi que la persistance de tabous socio-culturels qui favorisent la réticence aux changements de comportement favorables à la bonne santé des populations ;

- la faible couverture en eau potable (75 % en général et 65 % en milieu rural), en installations sanitaires salubres (56 % en général et 29 % en milieu rural) et en habitats décents ;

- l'insuffisance d'hygiène individuelle et collective, la pollution de l'environnement et les effets du changement climatique sont à l'origine des principaux facteurs de risque de nombreuses maladies transmissibles et non transmissibles ;

- le tabagisme (17 % dans les établissements scolaires), la toxicomanie et l'alcoolisme sont à l'origine de certaines maladies mentales chez les adolescents et les jeunes ainsi que d'autres maladies non transmissibles.

Cependant, il est possible de mener des interventions efficaces au niveau communautaire, afin de contribuer à la réduction de la morbidité et mortalité en Guinée.

LES THÉMATIQUES DE SANTÉ

Aujourd'hui, les médias constituent l'un des éléments essentiels de tout programme éducatif. Le paysage médiatique s'est considérablement élargi, avec la création de nombreux organes d'information : journaux, presse rurale, presse en ligne, téléphonie mobile, télévisions publiques et privées, radios rurales et communautaires, Centres de Lecture et d'Animations Culturelles (CLAC). Ils constituent de précieux outils de communication.

Les thématiques choisies répondent aux programmes verticaux de la politique de santé. Les journalistes demeurent des partenaires incontournables pour tout programme d'éducation et d'animation, d'où la nécessité de renforcer leurs connaissances sur plusieurs thématiques spécifiques de santé.

LE PALUDISME

C'est le programme de lutte contre le paludisme qui coordonne les activités et actions mises en œuvre.

Qu'est-ce que le paludisme ?

Le paludisme est une maladie due à un parasite, le plasmodium. C'est le « plasmodium falciparum » qui est l'espèce la plus répandue en Afrique. Il est à l'origine de 98 % des cas de paludisme et responsable d'une morbidité et d'une mortalité importantes.

La distribution géographique de la transmission du paludisme en Guinée montre que la maladie est endémique pendant toute l'année sur une bonne partie du territoire (estimée à 7-12 mois).

Comment l'attrape-t-on ?

Le paludisme se transmet exclusivement par la piqûre du moustique appelé anophèle.

C'est le seul vecteur du paludisme et il faut savoir que c'est le seul moyen de contamination. On ne l'attrape sûrement pas en buvant du lait caillé ou en consommant des mangues qui n'ont pas été arrosées par la « pluie des mangues », comme le prétendent certaines croyances.

Comment s'en protéger ?

- la première méthode de prévention, la plus efficace et recommandée par l'OMS et le Programme national de lutte contre le paludisme, est l'utilisation d'une Moustiquaire Imprégnée d'Insecticide (MII) ;

- il faut aussi lutter contre la multiplication des moustiques, à travers l'identification et la destruction des gites larvaires et l'assainissement de l'environnement. Pour y arriver, il faut organiser des campagnes de sensibilisation sur la nécessité d'avoir un environnement sain et l'importance de l'utilisation de la moustiquaire.

Que faire en cas de paludisme ?

Il faut orienter et accompagner le malade à la structure de santé la plus proche (poste de santé, centre de santé). En Guinée le traitement du paludisme simple est gratuit : les médicaments CTA (Combinaison Traitement Artesunate-amodiaquine) sont disponibles dans toutes les structures sanitaires.

RÈGLES D'OR À RETENIR

1. Il faut dormir sous une moustiquaire imprégnée d'insecticide.

2. Il faut protéger les jeunes enfants contre les piqûres de moustiques, surtout la nuit.

3. Les communautés locales devraient détruire les larves des moustiques et empêcher ceux-ci de se reproduire.

4. Partout où le paludisme est courant, les femmes enceintes devraient prendre des médicaments antipaludiques pendant toute la grossesse.

5. Partout où le paludisme est courant, un enfant qui a de la fièvre devrait être immédiatement examiné par un agent de santé. S'il semble que la fièvre est due au paludisme, l'enfant devra recevoir un traitement antipaludique complet.

6. Un enfant qui a de la fièvre doit boire fréquemment une solution de réhydratation orale (Orasel).

7. Toute personne qui a le paludisme doit se faire soigner dans une structure sanitaire. Le traitement du paludisme simple est gratuit dans les Centres de Santé publics sur tout le territoire.

LES INFECTIONS RESPIRATOIRES AIGÜES (IRA)

Les toux, rhumes, maux de gorge ou nez qui coulent (communément appelés grippe) guérissent la plupart du temps tout seuls. Mais quelquefois, ils se transforment en Infections Respiratoires Aigües (IRA) mettant en danger la vie de l'enfant.

Pour les éviter, il faut :

- pratiquer l'allaitement maternel
- donner une bonne nourriture
- dormir dans une maison sans fumée
- vacciner correctement son enfant (contre la coqueluche, la rougeole et la diphtérie).

RÈGLES D'OR À RETENIR

1. Si un enfant qui tousse respire beaucoup plus vite que d'ordinaire, il est en danger. Il faut l'amener en consultation dans une structure appropriée.

2. Il faut informer les familles qu'elles peuvent aider à prévenir les Infections Respiratoires Aigües en veillant à ce que les bébés soient allaités au sein jusqu'à 6 mois au moins et à ce que tous les enfants soient bien nourris et complètement vaccinés.

3. Il faut aider un enfant qui tousse ou qui est enrhumé à manger et à boire beaucoup.

4. Un enfant doit être correctement vacciné avant l'âge de 5 ans.

LES MALADIES DIARRHÉIQUES

La diarrhée est due avant tout à un manque d'hygiène, à un mauvais approvisionnement en eau potable, à la promiscuité et au fait de préférer le biberon à l'allaitement au sein.

Le manque crucial d'eau potable dans nos communautés est un facteur favorisant ces maladies diarrhéiques, qui sont néfastes pour la santé des enfants.

Les diarrhées provoquent la déshydratation, la malnutrition et tuent plusieurs milliers d'enfants par an. Or on peut éviter presque tous ces décès et permettre aux enfants de grandir et de se développer normalement.

Il est primordial que les journalistes, en tant que membres de la famille et de la communauté soient des agents efficaces de diffusion des messages de prévention.

Ces messages porteront sur l'hygiène pour prévenir les diarrhées, l'alimentation et la réhydratation des enfants qui ont la diarrhée.

RÈGLES D'OR À RETENIR

1. La diarrhée peut tuer un enfant en lui faisant perdre trop d'eau de son corps. Il est donc essentiel de donner beaucoup à boire à un enfant qui a la diarrhée.

2. Toute personne, et surtout tout enfant, qui a la diarrhée a besoin de continuer à manger et boire beaucoup.

3. Il faut continuer à allaiter un enfant nourri au sein qui a la diarrhée. On ne doit utiliser contre la diarrhée aucun autre médicament que les sels de réhydratation orale (Orasel), sauf avis médical.

4. Diverses mesures permettent de prévenir la diarrhée : allaiter les enfants au sein, vacciner tous les enfants contre la rougeole, utiliser les latrines, garder propre l'eau et les aliments.

5. Pour se protéger contre la diarrhée, il faut se laver les mains à l'eau et au savon après avoir été en contact avec des selles et avant de toucher la nourriture.

NUTRITION – ALIMENTATION

La majorité des problèmes de santé sont dûs à la mauvaise alimentation et à l'absence de nutrition appropriée. Dans notre communauté, la malnutrition est l'une des causes de mortalité chez les enfants.

En Guinée, plus de 10 % des enfants de moins de 5 ans sont atteints de malnutrition aigüe : 4 % le sont sous la forme sévère et 6 % sous la forme modérée.

Dans ce contexte, la problématique nutrition-alimentation est aggravée par le manque d'informations, les mauvaises communications sur les aliments importés et les publicités pour des aliments inadaptés aux besoin nutritionnels de nos communautés. De plus, il n'y a pas de mesures efficaces de contrôle des aliments importés.

Tous ces facteurs sont aggravés par la non-utilisation des aliments locaux qui répondent le mieux aux besoins nutritionnels.

Devant cette situation, il est impératif que les journalistes s'impliquent dans la diffusion de messages cohérents sur la nutrition et l'alimentation.

RÈGLES D'OR À RETENIR

1. Tous les membres de la famille doivent avoir un accès équitable à la meilleure nourriture disponible, les filles comme les garçons, les enfants comme les adultes.

2. Les enfants ont besoin de nourriture pour leur esprit aussi bien que pour leur corps. Une nourriture suffisante, équilibrée et bien répartie dans la journée augmente leurs chances de réussite scolaire, sociale et personnelle.

3. Tous les aliments n'ont pas le même rôle nutritionnel. Même les feuilles vertes et les fruits sont utiles pour la santé. Il faut donc avoir une alimentation variée. Ceci est particulièrement recommandé pour les jeunes enfants, les femmes enceintes et allaitantes, qui doivent faire plusieurs repas par jour.

4. De nombreux aliments que l'on cultive dans notre pays contiennent des éléments nutritifs indispensables pour la santé des personnes (enfants, adultes et personnes âgées). Ce sont les feuilles vertes, patates douces rouges, pommes de terre, tous les légumes (tomates, gombo, etc.) et fruits (bananes, ananas, etc.) ainsi que le lait sous toutes ses formes, les œufs, le pain…

5. Les femmes qui ont eu une bonne santé et ont reçu une bonne alimentation pendant leur enfance et leur adolescence ont moins de problèmes en cours de grossesse et lors de l'accouchement.

L'ALLAITEMENT MATERNEL

Le lait maternel étant l'aliment idéal pour le nouveau-né et le nourrisson, la politique nationale de l'allaitement maternel recommande la mise au sein précoce et l'allaitement maternel exclusif pendant les six premiers mois, pour assurer dès la naissance une bonne croissance au nourrisson, une meilleure protection contre les maladies, un renforcement des liens psycho-affectifs entre mère et enfant et un espacement des naissances.

Un bébé alimenté au lait maternel est moins souvent malade et malnutri qu'un bébé nourri au biberon et avec d'autres aliments. Si tous les bébés étaient nourris exclusivement au sein jusqu'à 6 mois environ, on éviterait le décès de plusieurs enfants chaque année.

L'alimentation au biberon représente un danger particulièrement grave dans les communautés défavorisées où les parents n'ont pas les moyens d'acheter du lait en quantité suffisante, ne disposent pas d'eau potable pour le diluer, n'ont pas de connaissances pour la préparation et ne sont pas en mesure de stériliser les tétines et les biberons.

De plus, tous les substituts, y compris lait de vache, préparations pour nourrissons, lait en poudre et céréales, sont moins nourrissants.

Dans nos communautés, les journalistes doivent contribuer à prévenir ce danger et à protéger le développement des jeunes enfants en diffusant des messages dans leurs communautés.

RÈGLES D'OR À RETENIR

1. Le lait maternel constitue, à lui seul, la meilleure nourriture et la meilleure boisson pour un bébé. Celui-ci n'a besoin d'aucun autre aliment ou boisson jusqu'à 6 mois environ. Le lait maternel est un aliment complet pour le bébé jusqu'à 6 mois.

2. Le bébé doit être mis au sein aussitôt que possible après sa naissance. Pratiquement toutes les mères peuvent allaiter leur bébé.

3. L'allaitement au sein contribue à protéger le bébé et le jeune enfant contre des maladies meurtrières. L'alimentation au biberon peut provoquer des maladies graves (malnutrition, diarrhées) et même entrainer la mort.

4. À partir de 6 mois environ, un nourrisson a besoin d'aliments variés en plus du lait maternel, mais la mère devrait continuer à allaiter son enfant bien au-delà de l'âge d'un an et même plus longtemps si possible.

VACCINATION / PEV

La vaccination protège les enfants contre quelques-unes des maladies les plus dangereuses de l'enfance. En l'absence de vaccination, beaucoup d'enfants meurent ou restent handicapés.

Les campagnes de vaccination dans le monde entier ont déjà contribué à sauver des millions de vies et, dans beaucoup de pays, les journalistes ont participé à la réussite des programmes de vaccination.

Cependant, il faut en faire encore beaucoup plus en matière d'information pour persuader les familles de faire vacciner tous leurs enfants en temps voulu et de compléter la série des vaccinations et des rappels.

En Guinée, grâce au Programme Elargi de Vaccination (PEV), les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes sont vaccinés. Les activités du PEV comprennent :

- la vaccination des groupes vulnérables : enfants âgés de 0 à 5 ans et femmes enceintes
- l'élimination des troubles dus à la carence en vitamine A.

Les maladies cibles et vaccins du PEV systématiques :

- BCG (tuberculose)
- Polio (poliomyélite)
- DTC – Hep (diphtérie, tétanos, coqueluche, hépatite virale B)
- VAR (rougeole)
- VAA (fièvre jaune)
- VAT (tétanos)
- VIT A

RÈGLES D'OR À RETENIR

1. La vaccination offre une protection contre plusieurs maladies dangereuses.

2. Un enfant qui n'est pas vacciné court plus de risques de souffrir de malnutrition, d'être handicapé ou de mourir. Il est urgent de faire vacciner un enfant.

3. Un enfant doit recevoir tous les vaccins avant son premier anniversaire. Il sera ainsi protégé contre les maladies suivantes : la tuberculose, le tétanos, la diphtérie, la coqueluche, la rougeole, la poliomyélite et la fièvre jaune.

4. Il n'y a aucun danger à vacciner un enfant malade.

5. Toutes les femmes de 15 à 44 ans doivent être complètement vaccinées contre le tétanos.

6. Tous les enfants à partir de 6 mois doivent recevoir de la vitamine A pour prévenir les carences entrainant une perturbation du développement psycho-moteur et la cécité.

7. Tous les postes et Centres de Santé publics et certains CS associatifs offrent une vaccination GRATUITE.

MATERNITÉ SANS RISQUES

Consultation Prénatale (CPN)

Qu'est-ce que la consultation prénatale (CPN) ?

Ce sont les soins qu'une femme reçoit pendant la grossesse et qui aident à s'assurer qu'elle et son enfant sont en bonne santé jusqu'à l'accouchement.

Seul un personnel de santé qualifié est habilité à effectuer la CPN. En Guinée, toutes les formations sanitaires réalisent des CPN, qui sont essentielles pour toutes les femmes enceintes.

Pourquoi est-il si important de faire des consultations prénatales ?

La CPN sert à détecter et confirmer la grossesse, surveiller la bonne évolution de la grossesse, détecter et traiter les nuisances et éventuelles complications de la grossesse et donner des conseils sur l'accouchement, l'allaitement et sur l'espacement des naissances (PF-planification familiale).

RÈGLES D'OR À RETENIR

1. La future mère peut réduire considérablement les dangers de l'accouchement si elle se fait régulièrement examiner par un agent de santé, idéalement une sage-femme, pendant toute la durée de sa grossesse.

2. La CPN du 9ème mois est obligatoire.

3. Une femme enceinte doit venir en consultation prénatale au minimum quatre fois.

4. Une femme enceinte a davantage besoin d'une alimentation équilibrée. Elle a aussi besoin de plus de repos.

Accouchement assisté

Chaque année, en Guinée, nombreuses sont les femmes qui meurent pendant ou après l'accouchement.

Dans nos communautés où persistent des coutumes qui peuvent mettre la santé des mères et des enfants en danger, les médias, en collaboration avec le personnel de santé, peuvent avoir la responsabilité de transmettre des informations correctes aux futurs parents.

Ces coutumes sont, entre autres, les mariages et grossesses très précoces, les grossesses trop rapprochées, tardives ou trop nombreuses, les accouchements aidés par des personnes non formées.

RÈGLES D'OR À RETENIR

1. Toutes les femmes enceintes doivent accoucher sous la surveillance d'un personnel de santé formé.

2. Dès les premiers signes de l'accouchement, la femme enceinte doit se rendre dans la structure de santé la plus proche : maternité, Centre de Santé ou Poste de Santé.

3. Si une femme enceinte n'accouche pas dans une structure sanitaire appropriée, elle court des risques pour elle et son enfant (déchirures, fistules obstétricales, hémorragies, enfant mort-né ou décès maternel).

Planification Familiale (PF)

Qu'est ce que la PF ?

C'est l'ensemble des mesures et moyens de régulation de la fécondité. Elle permet de programmer et d'espacer les naissances en utilisant les méthodes qui empêchent la conception.

Il faudrait laisser le temps à toutes les jeunes filles de devenir d'abord des femmes (18 ans) avant de devenir des mères. Dans les communautés où les jeunes filles se marient tôt, les couples devraient retarder la première grossesse au moins jusqu'à ce que la jeune épouse ait 18 ans, ne serait-ce que pour des raisons de santé (naissances prématurées, faibles poids de naissance ou mortalité avant l'âge d'un an, accouchements plus difficiles).

Après 35 ans, le risque de complications durant la grossesse et l'accouchement augmente à nouveau pour la mère et pour le nouveau-né, surtout si cette dernière a déjà donné naissance à quatre enfants ou plus.

Pour protéger la santé de la mère et celle de l'enfant, les parents devraient attendre que leur dernier enfant ait au moins deux ans avant d'en avoir un autre.

Les grossesses non désirées chez les jeunes filles pendant les études entrainent des déperditions scolaires.

RÈGLES D'OR À RETENIR

1. Lorsqu'une femme est enceinte avant 18 ans ou après 35 ans, la grossesse comporte un plus grand danger aussi bien pour la santé de la mère que pour celle de l'enfant.

2. Les enfants venant au monde moins de deux ans après la précédente naissance courent plus de risques de mourir avant l'âge d'un an.

3. À partir de la 5ème grossesse, les risques de complications augmentent.

4. Il existe de nombreux moyens sûrs et acceptables d'éviter les grossesses non désirées.

5. Les services de planification familiale peuvent mettre à disposition des couples les informations et les méthodes qui leur permettront de décider quand avoir des enfants, à quels intervalles et quand s'arrêter.

6. En laissant s'écouler au moins deux ans entre deux naissances et en évitant d'être enceinte avant 18 ans et après 35 ans, une femme réduira considérablement les risques et complications liés à la grossesse et l'accouchement.

7. Les services de planification familiale sont disponibles dans tous les Centres de Santé et maternités. Ils reçoivent toutes les filles et femmes en âge de procréer.

LES MUTILATION GÉNITALES FÉMININES (MGF)

Les MGF recouvrent des pratiques consistant à ôter tout ou une partie des organes génitaux externes féminins. Le mot circoncis est utilisé plus souvent comme synonyme du mot couper, au lieu d'exciser.

L'ampleur du phénomène est démontrée par l'OMS qui estime de 100 à 132 millions le nombre constant de filles et de femmes ayant subi des mutilations sexuelles (excisions) dans le monde.

Malheureusement, **les MGF sont répandues en Guinée** depuis très longtemps, aussi bien dans les groupes de populations musulmanes que chrétiennes. C'est une tradition largement pratiquée en Guinée : 95 % en 2005 à 96 % en 2012 (EDS).

Cette situation alarmante et d'actualité persiste pour diverses raisons, telles que l'influence de la religion, des pratiques traditionnelles et le peu d'informations sur les conséquences néfastes de l'excision chez la jeune fille.

Les mutilations portent atteinte à la santé physique et mentale des jeunes filles et peuvent, de cette façon, mettre leur développement ou leur vie en danger.

En prévention, que faire pour empêcher ces pratiques néfastes ? **Lutter contre l'excision est un combat permanent**, il faut que :

- les médias et journalistes s'impliquent !
- il y ait une information en milieu scolaire ;
- des associations de lutte contre les MGF soient créées par les femmes avec une participation des hommes dans ces associations et une sensibilisation des groupements.

Il faut savoir qu'**il existe une législation et des droits sur cette thématique** :

- on peut considérer les MGF comme une violation des droits de l'homme : elles sont le reflet d'une inégalité entre filles et garçons et constituent une forme extrême de discrimination à l'encontre des femmes ;
- les MGF sont presque toujours pratiquées sur des mineures et constituent par conséquent une violation des droits de l'enfant ;
- cette pratique viole également les droits à la santé, à la sécurité et à l'intégrité physique de la personne.

Les MGF sont illégales en Guinée selon l'article 265 du Code Pénal. Elles sont punies par une **peine de travaux forcés à perpétuité** et, si elles entraînent le décès de la victime dans un délai de 40 jours, le contrevenant s'expose à **la peine de mort**.

LES MALADIES SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES : IST ET VIH/SIDA

En Guinée, les maladies sexuellement transmissibles occupent une place importante parmi les causes de consultation. Les Infections Sexuellement Transmissibles (IST) sont nombreuses et constituent la porte d'entrée principale du VIH/Sida.

L'Etude Démographique de la Santé (EDS) de 2012 montre que le VIH/Sida demeure un problème de santé publique en Guinée : la prévalence du VIH dans la population générale (15-49 ans) est de 1,7 %.

Une proportion très importante des personnes infectées (81 %) n'a jamais effectué de test du VIH, ce qui favorise une propagation rapide et non contrôlée du virus.

Plusieurs facteurs socio-économiques sont à l'origine de cette problématique de santé, entre autres : la multiplicité des partenaires sexuels, la résistance à l'utilisation de préservatifs, le faible pouvoir économique des populations, le taux élevé d'analphabétisme, l'augmentation du phénomène de prostitution et du commerce du sexe, le déni de l'existence de l'épidémie, la toxicomanie (abus de drogue orale chez les jeunes)…

Comment attrape-t-on les IST et VIH/Sida ?

Il existe trois modes de transmission :

- **Transmission sexuelle :** les IST s'attrapent principalement par voie sexuelle (90 %-95 % des cas d'infections dans le monde - rapports hétérosexuels/homosexuels). La contamination par le VIH se fait lors des rapports sexuels non protégés avec un(e) partenaire infecté(é) par le VIH.
- **Transmission sanguine** : elle survient lors d'une transfusion de sang contaminé par le VIH. Le virus se transmet également par des objets souillés de sang contaminé : seringues, lames de rasoir, instruments piquants et tranchants utilisés pour le perçage d'oreilles, les tatouages, les scarifications, les circoncisions ou les excisions.
- **Transmission de la mère à l'enfant** : une mère infectée peut transmettre le VIH à son enfant pendant la grossesse, l'accouchement et l'allaitement.

Comment se prévenir des IST et VIH/SIDA ?

A ce jour, il n'existe aucun vaccin efficace, d'où la nécessité de se protéger :

- **Prévention de la transmission sexuelle** : elle se fait en adoptant des comportements sexuels à moindre risque tels que l'**utilisation de préservatifs masculins ou féminins lors de tout rapport sexuel.**
- **Prévention de la transmission sanguine** : transfusion de sang testé négatif au VIH.
- **Prévention de la transmission de la mère à l'enfant (PTME)** : chaque femme enceinte doit connaître le plus tôt possible son statut sérologique.

RÈGLES D'OR À RETENIR

1. Le Sida est une maladie due à un virus, qui peut se transmettre par les rapports sexuels non protégés, par du sang infecté et de la mère infectée à l'enfant avant sa naissance ou pendant l'allaitement.

2. Pour s'en protéger, il faut utiliser des préservatifs masculins ou féminins lors de tout rapport sexuel.

3. Pour toute injection pratiquée, il faut utiliser des seringues et aiguilles à usage unique.

4. Chaque personne devrait connaître son statut sérologique en faisant le test de dépistage gratuit et confidentiel dans les CS qui ont intégré les Centres de Vaccination (CDV), afin d'éviter la propagation du virus.

5. Les femmes infectées par le VIH qui décident d'avoir des enfants doivent demander conseil à leur médecin et contacter les services de PTME (Prévention Transmission Mère-Enfant).

6. Toutes les femmes enceintes séropositives doivent fréquenter les services de consultation prénatale (CS et maternité).

7. Le traitement du Sida est gratuit dans les structures publiques qui ont intégré la prise en charge du VIH.

PRÉVENTION TRANSMISSION MÈRE-ENFANT (PTME)

La PTME est l'ensemble des interventions, des activités ou des actions qui concourent à la réduction du risque de transmission du VIH de la mère (des parents) à l'enfant.

RÈGLES D'OR À RETENIR

1. Une femme enceinte doit se faire dépister pour la prise en charge et la prévention de la transmission de la mère à l'enfant.

2. Il existe des CDV et PTME dans tous les CS publics et dans certains centres associatifs et privés.

3. Les services de CDV et PTME sont gratuits dans les services publics.

TUBERCULOSE

Qu'est ce que la tuberculose ?

C'est une maladie contagieuse provoquée par le bacille de la tuberculose. Le nombre de cas notifiés a augmenté régulièrement durant ces dernières années. Plusieurs raisons expliquent cette augmentation, entre autres : l'accroissement démographique, l'impact de l'épidémie VIH/Sida, l'insuffisance de la couverture sanitaire et la faible accessibilité aux services de santé.

Fort heureusement, avec l'appui des partenaires du développement à travers le Programme de lutte anti-tuberculose, l'intégration de la prise en charge de cette maladie dans les structures sanitaires s'est améliorée.

Qui peut être malade de la tuberculose ?

Nous pouvons tous attraper la tuberculose, enfants, adultes, personnes âgées, hommes, femmes, riches ou pauvres, blancs ou noirs.

C'est une maladie qui se soigne bien. Le malade guérit si la tuberculose est diagnostiquée à temps et s'il prend son traitement correctement.

Aujourd'hui, la tuberculose est prise en charge dans de nombreuses structures sanitaires publiques et privées associatives (CS).

Le traitement contre la tuberculose est disponible et gratuit dans les structures où la prise en charge a été intégrée.

MALADIES ÉPIDÉMIQUES : CHOLÉRA ET EBOLA

Choléra

Le choléra est une maladie diarrhéique aigüe, dont on peut mourir en quelques heures en l'absence de traitement. On dit que c'est la maladie des mains sales.

La transmission du choléra est étroitement liée à une mauvaise gestion de l'environnement. Le choléra reste à l'échelle mondiale une menace pour la santé publique et c'est un indicateur clef de l'insuffisance du développement social. On a d'ailleurs observé récemment sa réémergence, parallèlement à l'augmentation continuelle des populations vulnérables vivant dans de mauvaises conditions d'hygiène. En 2012, il y a eu une épidémie de choléra en Guinée.

Les mesures de lutte efficaces s'appuient sur la prévention, la préparation et la riposte :

- l'approvisionnement en eau sûre et l'assainissement sont essentiels pour réduire l'impact du choléra et des autres maladies à transmission hydrique ;
- la première mesure de prévention est le lavage des mains ;
- on peut réussir à traiter jusqu'à 80 % des cas avec des sels de réhydratation orale.

Ebola

Que doit-on savoir sur Ebola ?

C'est une maladie hémorragique très contagieuse due au virus Ebola.

Le virus se transmet par :

- **contact direct avec tout liquide biologique d'une personne infectée** : le sang, les urines, les selles, les vomissures, la salive, la sueur, les plaies, les muqueuses, le sperme…
- contact indirect par le linge sale ou de la literie souillée d'un patient contaminé ;
- contact avec une personne décédée suspectée du virus Ebola ;
- manipulation d'animaux porteurs du virus, vivants ou morts (viande de brousse) : contact physique, consommation crue…

Les phases de contamination :

- la phase d'incubation est de 2 à 21 jours. Une personne en cours d'incubation (ne présentant pas de symptômes) n'est pas contagieuse ;
- le début de la contagiosité est donc lié à l'apparition des premiers symptômes et augmente avec l'aggravation de la maladie.

Comment se protéger ?

- respecter les précautions de base afin de ne pas contracter d'autres maladies qui pourraient faire penser au virus Ebola et générer une situation de stress inutile ;
- dans la mesure du possible, éviter tout contact physique rapproché avec une personne fiévreuse ou présentant les signes précités ;
- se laver régulièrement les mains avec du savon, avant et après tout contact avec un groupe de personnes ;
- au moindre doute sur son état de santé, surveiller sa température régulièrement ;
- ne pas manger de viandes de brousse et bien cuire les autres viandes consommées ;
- si vous participez à des cérémonies de deuils, évitez tout rite de contact avec le défunt ;
- si vous êtes fiévreux et que vous faites partie de personnes à risques, évitez tout contact physique rapproché avec d'autres personnes et alertez le service compétent ;

- diffuser et expliquer à son entourage ces messages de prévention ;
- éviter tout contact sexuel avec un malade confirmé et guéri pendant un an.

RÈGLES D'OR À RETENIR

1. Les méthodes de prévention sont valables pour tous.

2. Ne faire aucun acte médical et éviter tout contact avec les liquides biologiques des personnes suspectes.

3. Contacter au plus tôt les services compétents (Croix Rouge, comités de veille).

4. La meilleure prévention reste le lavage des mains systématique à l'eau et au savon.

HYGIÈNE ET ENVIRONNEMNENT

Plus de la moitié de toutes les maladies et de tous les décès des jeunes enfants est due à des microbes qu'ils avalent avec l'eau ou les aliments.

Dans les communautés qui n'ont ni latrines, ni eau potable, ni système d'assainissement, il est très difficile d'empêcher la propagation des microbes.

Si les journalistes s'approprient et diffusent correctement les messages et règles d'or ci-dessous, cela pourra aider les familles et les communautés à empêcher la propagation des microbes et à contribuer à réduire ainsi l'impact des maladies et le nombre de décès.

Les populations ne connaissent pas le danger lié à la consommation des aliments crus comme les fruits et légumes.

Les aliments crus comme les fruits et légumes consommés non lavés sont sources de maladies.

Les microbes peuvent se propager par les mouches, qui déposent de préférence leurs œufs sur les déchets tels que les restes de nourriture ou les épluchures de fruits et de légumes.

En Guinée, il n'y a pas encore de système de ramassage et de traitement des ordures. Les communautés devraient donc s'organiser : chaque famille devrait disposer d'une fosse où enterrer ou brûler ses ordures.

RÈGLES D'OR À RETENIR

1. Pour se protéger contre les maladies, il faut se laver les mains à l'eau et au savon après avoir été en contact avec les selles et avant de toucher la nourriture. L'hygiène des mains est la mesure essentielle à appliquer pour prévenir des germes et le développement des infections.

2. Pour se protéger contre les maladies, il faut toujours utiliser de l'eau propre.

3. Pour votre santé et celle des membres de votre famille, traitez votre eau de boisson avec de l'eau chlorée.

4. Pour éviter les maladies (choléra, fièvre typhoïde et autres diarrhées), les aliments crus comme les fruits et légumes doivent être lavés à l'eau et au savon, rincés à l'eau traitée au chlore (Sur EAU) avant d'être consommés.

5. Pour se protéger contre les maladies, on doit utiliser les toilettes et les latrines.

RAPPEL SUR L'ORGANISATION DU SYSTÈME DE SANTÉ GUINÉEN

La gouvernance du système de santé est assurée par le ministère de la Santé. Sa structure organisationnelle et fonctionnelle est définie par trois niveaux : central, intermédiaire (régional) et périphérique (préfectoral et communautaire).

- **Le niveau central** est chargé des fonctions de régulation du secteur, de l'orientation des actions, de la coordination et de l'allocation des ressources ;
- **Le niveau régional**, du soutien technique des Districts Sanitaires ;
- **Le niveau préfectoral** (district sanitaire), celui de la mise en œuvre de la politique de santé.

Le système national de soins est organisé de façon pyramidal et comprend les sous-secteurs public, para-public, privé et communautaire.

- Au niveau du **sous-secteur public**, le pays compte :
  - au niveau primaire : 410 centres de santé et 925 postes de santé
  - au niveau secondaire : 38 hôpitaux (HR, HP, CMC)
  - au niveau tertiaire 3 hôpitaux régionaux
- Le **sous-secteur parapublic** est composé de :
  - 3 dispensaires
  - 4 hôpitaux d'entreprises minières et agricoles
- Le **sous-secteur privé** est constitué d'un sous-secteur privé à but lucratif et non lucratif (ONG et confessions religieuses). La particularité du privé lucratif est qu'il est fortement dominé par de nombreuses structures informelles, tenues par la plupart du personnel médical. L'offre formelle se résume à 41 cliniques, 106 cabinets.
- Le **niveau communautaire** est constitué :
  - de services à base communautaire avec des agents de santé communautaires
  - de prestataires de la médecine traditionnelle

PYRAMIDE SANITAIRE

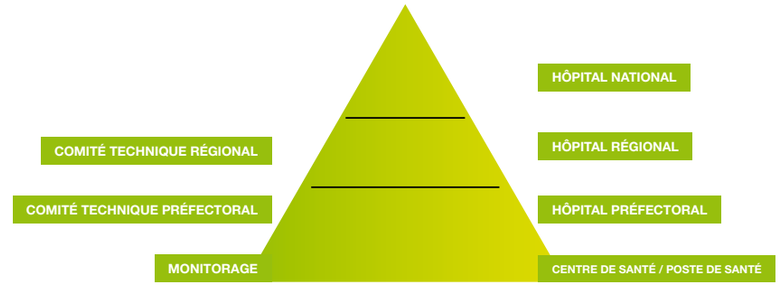

Problématiques des structures de santé

Bien que le système de santé guinéen soit bien structuré et organisé, nous notons quand même des dysfonctionnements.

De manière générale, bien que reconnue comme secteur prioritaire dans le document de stratégie de réduction de la pauvreté, la santé ne bénéficie que d'une faible attention, entrainant des conséquences sur son fonctionnement. Ici, nous citerons quelques insuffisances :

- **Problèmes de gouvernance politique :**
  - absence d'encadrement du prix des médicaments, faible culture de redevabilité et de transparence ;
  - manque de régulation et de contrôle des structures de prestation de soins du secteur privé, des institutions de formation et des pharmacies.
- **Problèmes de gouvernance organisationnelle :**
  - inexistence d'un partenariat public/privé ;
  - faiblesse de la gestion des crises sanitaires et de l'échange d'information, particulièrement en situation de crise ;
  - absence de mise en œuvre des plans de décentralisation et déconcentration du secteur santé (tout le personnel de santé est concentré sur Conakry).
- **Problèmes de ressources humaines :**
  - insuffisance globale du personnel par rapport aux normes d'effectifs ;
  - mauvaise répartition sur le territoire national par absence de plans de redéploiement du personnel, forte inégalité dans la répartition du personnel (seulement 17 % des professionnels du secteur public servent dans les zones rurales pour couvrir 70 % de la population du pays) ;
  - absence de système efficace de motivation (incitation à la productivité et à la fidélisation des professionnels de santé aux postes de travail ouverts dans les zones défavorisées).

Problèmes d'infrastructures et d'équipements :

- insuffisance globale de l'offre de soins aussi bien en qualité qu'en quantité ;
- vétusté des infrastructures et des équipements ;
- faible accessibilité géographique et économique aux soins pour la majorité de la population.

La particularité du privé lucratif est qu'il est fortement dominé par de nombreuses structures informelles, tenues pour la plupart par du personnel médical très souvent non qualifié. Si bien que ce personnel de santé ne suit pas les normes, protocoles et standards nationaux et internationaux en matière de soins de santé primaires, soins médicaux et chirurgicaux.

A côté de ces insuffisances, les usagers sont confrontés à des problèmes récurrents dans la plupart des structures sanitaires, tant privées que publiques : mauvais accueil, sur-tarification, manque d'hygiène, manque d'eau, prescriptions irrationnelles et parfois incohérentes par des personnels non qualifiés…

RÈGLES D'OR À RETENIR

1. Les usagers/patients doivent être informés sur le fonctionnement des services de santé (tarifs, références, structures informelles) afin qu'ils puissent prendre des décisions responsables en cas de problèmes de santé.

2. Ce ne sont pas toutes les personnes en blouses qui sont des médecins.

3. Toutes les structures sanitaires publiques appliquent les mêmes tarifs de consultations, actes et médications, sur tout le territoire et, en général, ces tarifs sont affichés.

4. L'hygiène dans les structures de santé est primordiale : les prestataires et usagers doivent contribuer et collaborer au maintien de l'hygiène.

LES INDICATEURS DE SANTÉ EN GUINÉE

Population guinéenne (recensement 2014) : 10 628 972 habitants

Femmes : 51,62 %

Population en dessous du seuil de pauvreté : 55,2 %

Taux brut de mortalité : 10,19 %

Taux brut de natalité : 34 %

Indice de fécondité : 5,1

Espérance de vie : 58,9 ans

Taux de mortalité maternelle : 724 pour 100 000 naissances vivantes

Mortalité infanto-juvénile : 163 pour 1000

Mortalité infantile : 91 pour 1000

Paludisme : 40,82 % des consultations

Taux d'hospitalisation du paludisme dans les formations sanitaires publiques : 45,30 %

Taux de mortalité dû au paludisme grave : 36 %

Taux de mortalité dû au paludisme des enfants de moins de 5 ans : 29 %

2ème cause de mortalité chez les enfants de moins de 5 ans : les insuffisances respiratoires aigües (26 %)

3ème cause de mortalité chez les enfants de moins de 5 ans : les épisodes diarrhéiques (14 %)

Prévalence du VIH/Sida : 1,7 % en 2012

Prévalence de la tuberculose : 178 pour 100 000 habitants

Prévalence du diabète : 5 % chez les sujets de 15 à 64 ans

12,4 % de maladies respiratoires chroniques en milieu scolaire

Prévalence de la drépanocytose : 11,57 %

Prévalence de l'hypertension artérielle : 28,1 %

Cancers du col de l'utérus : 0,5 % chez les femmes.

SOURCES D'INFORMATION SUR LA SANTÉ EN GUINÉE

Où aller chercher la bonne et juste information ?

Toutes les informations et messages relatifs à la santé ne sont justes et diffusables que s'ils ont été validés par les différentes directions et services décentralisés qui sont sous la tutelle du ministère de la Santé (par exemple, Direction de la Promotion de la Santé, DRS DPS, CS).

Contacts des personnes ressources et/ou structures utiles pour l'information continue :

Au niveau des régions et des préfectures :

- DRS
- DPS et responsable chargé de la maladie
- Médecin Chef des hôpitaux
- Chefs de Centres de Santé

Au niveau Central : Conakry

- Direction Nationale Promotion de la Santé (ministère de la Santé)
- Direction santé de la Ville de Conakry (DSVCO)
- Médecin Chef des 5 centres de Santé communaux de Conakry

Fraternité Médicale Guinée (FMG) : ONG de droit guinéen régie par la loi L013/2005.

Quartier Hafia Minière
030 BP 34 Conakry/Guinée
Tél : +224 64504914

Personnes contacts :

Dr Fatoumata Binta Bah - Responsable chargé de Recherche/Formation et Genre : 628 18 48 13
Dr Mariam Françoise Diallo - CA FMG : 622 69 24 98
Dr Sow Abdoulaye - Directeur Exécutif : 628 70 78 94

Sites internet :

- Pour les données épidémiologiques (nombre de malades, mortalité, répartition géographique...), les déterminants de santé par pays et les symptômes par maladies, consultez le site de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé).

  www.who.int/fr/

- Pour le VIH/Sida : l'ONUSIDA

  www.unaids.org/fr

- Pour la recherche et l'actualité concernant les épidémies, les microbes et les vaccins : l'Institut Pasteur

  www.pasteur.fr/fr/sante

- Pour les connaissances médicales :

  www.passeportsante.net

Site de vulgarisation médicale sérieuse et facilement accessible. Les données sont justes sur le plan médical et expliquées simplement, mais correspondent aux contextes européen et nord-américain. On peut néanmoins trouver beaucoup de renseignements sur les signes des maladies et les traitements, même concernant des maladies tropicales. Il y a également des vidéos explicatives et des interviews d'experts.

- À regarder : www.allodocteurs.fr/ : extraits de l'émission de télévision médicale grand public française (« Le Journal de la santé »).

- À écouter : www.rfi.fr/emission/priorite-sante : émission Priorité santé sur RFI qui fait intervenir de nombreux experts africains.

- Enfin, pour en savoir plus sur un sujet donné : la Cité de la santé (Paris-Cité des sciences) met à disposition un annuaire de plus de 300 sites de santé sur toutes les thématiques (sites dédiés à des maladies, au handicap, à la recherche, aux actualités...) à l'adresse suivante :

  www.cite-sciences.fr/fr/au-programme/lieux-ressources/cite-de-la-sante/ressources-en-sante/selection-de-sites/

BIBLIOGRAPHIE

1. Politiques Nationale de Santé - *Ministère de la Santé - Novembre 2014*

2. Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) 2013-2024 - *Ministère de la Santé -Mars 2015*

3. Plan de Résilience du Système de Santé - *Ministère de la Santé – 2015/2016*

4. Politique Nationale de Promotion de la Santé - *Direction Division Promotion de la Santé - Mars 2009*

5. Les Médias au service de la santé : informons nos populations - *Division Promotion de la Santé - Août 2006*

6. Stratégie nationale en IEC en Santé de la Reproduction - *OMS/UNFPA/Coopération Française - Décembre 2013*

7. Les Enfants pour la santé - *UNICEF*

SIGLES / ABRÉVIATIONS

CDV : Centre de vaccination

CPN : Consultation Prénatale

CS : Centre de Santé

DNPS : Direction National de la Promotion de la Santé

DPS : Direction Préfectorale de la Santé

DRS : Direction Régionale de la Santé

DSVCO : Direction Santé de la Ville de Conakry

EDS : Etude Démographique de la Santé

ELEP : Enquête Légère sur l'Evaluation de la Pauvreté

FMG : Fraternité Médicale Guinée

IRA : Insuffisance Respiratoire Aigüe

IST : Infections Sexuelles Transmissibles

HTA : Hypertension Artérielle

MGF : Mutilations Génitales Féminines

MII : Moustiquaires Imprégnées d'Insecticides

PEV : Programme Elargi de Vaccination

PF : Planification Familiale

PTME : Prévention de la transmission mère-enfant

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

ONG : Organisation Non Gouvernementale

VARV : Vaccin anti-rougeoleux

CFI : AGENCE FRANÇAISE DE COOPÉRATION MÉDIAS

Design : Arnaud Boschet _ La Confiserie - www.laconfiserie.fr - Crédits photo : Valeriya Anufriyeva / Shutterstock.com

131 avenue de Wagram _ 75017 Paris _ France

www.cfi.fr

CFImedias